

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Bureau des transactions et des investissements immobiliers / Transactions immobilières	<b>No SD</b> SD-2023-3972		
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'autoriser l'acquisition du lot 6 289 260 du cadastre du Québec, situé en front du boulevard Lévesque Est et en bordure de la rivière des Prairies, nécessaire à des fins de parc (Berge des Pinsons), moyennant le paiement d'une somme de 940 000 \$			
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> AC-23-126 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 02-Saint-Vincent-de-Paul <b>Date CM souhaitée :</b> 2023-09-12				
<b>Actions :</b> OFFRE DE VENTE  <p style="text-align: center;"> <b>Demande d'achat :</b> Oui  <b>CT requis :</b> Oui  <b>Montant de la transaction :</b> 940 000,00 \$  <b>Superficie :</b> 1 568,20 m<sup>2</sup> </p> <b>Lot(s)</b> 6 289 260  <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"><b><u>Propriétaire(s)</u></b> M. Luigi Di Tullio</td> <td style="width: 50%;"><b><u>Représentant(s)</u></b></td> </tr> </table> <b><u>Financement</u></b>  <b>Autre source :</b> Fonds de parcs et terrains de jeux			<b><u>Propriétaire(s)</u></b> M. Luigi Di Tullio	<b><u>Représentant(s)</u></b>
<b><u>Propriétaire(s)</u></b> M. Luigi Di Tullio	<b><u>Représentant(s)</u></b>			
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>				
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b>  Il s'agit d'un dossier qui s'inscrit dans le cadre du programme «Acquisition de terrains - Divers» prévu au programme triennal d'immobilisations du Bureau des transactions et des investissements immobiliers (BTII) lequel inclut notamment les acquisitions à des fins de parc.  ATTENDU QUE le lot 6 289 260 du cadastre du Québec est situé en front du boulevard Lévesque Est, en bordure de la rivière des Prairies et adjacent à une propriété municipale connue comme étant la berge des Pinsons;  ATTENDU QUE le Service des immeubles, parcs et espaces publics a mandaté le Bureau des transactions et des investissements immobiliers pour procéder à l'acquisition du lot 6 289 260 du cadastre du Québec, occupant une superficie de 1 568,2 mètres carrés, pour consolider la berge des Pinsons;  ATTENDU QU'après négociations, le BTII vous informe avoir conclu une entente avec le propriétaire au montant de 940 000 \$, lequel montant n'excède pas la valeur marchande estimée en date du 1er juillet 2023;  ATTENDU QUE le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté (SEÉ) nous informe que suivant l'étude sommaire de la qualité du sol du lot 6 289 260 du cadastre du Québec, réalisée le 20 juin 2023, des travaux de caractérisation sont nécessaires préalablement à la transaction;  ATTENDU QUE le SEÉ a mandaté Groupe ABS inc. pour procéder à une étude environnementale phase II des sols le 31 juillet dernier;  ATTENDU QUE l'entente prévoit que la Ville se réserve le droit de renégocier ou de résilier la vente sans frais, sans pénalité et sans compensation advenant le cas où les résultats de cette étude démontrent un niveau de contamination supérieur au niveau autorisé pour l'usage permis à la réglementation municipale en vigueur;  ATTENDU QUE cette vente est conditionnelle à ce que le vendeur réalise les travaux de réaménagement du terrain conformément aux exigences du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faunes et des Parcs;  ATTENDU QUE le Service des affaires juridiques est autorisé à préparer l'acte notarié requis.				
<b>IMPACTS MAJEURS</b>  NE S'APPLIQUE PAS				

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Bureau des transactions et des investissements immobiliers / Transactions immobilières	<b>No SD</b> SD-2023-3972
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> <p>Le présent investissement de 940 000 \$ (exempt de taxes) s'inscrit dans le cadre du programme « Acquisition de terrains - Divers » pour lequel un montant de 20 229 900 \$ est prévu en 2023 au PTI. Dépense financée à même les montants comptabilisés à titre de revenus reportés (Fonds de parcs et terrains de jeux)</p>		
<b>CULTURE</b> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<b>CADRE NORMATIF</b> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b> <p>de recommander au conseil d'accepter l'offre de M. Luigi Di Tullio, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 940 000 \$ le lot 6 289 260 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 568,2 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de parc (Berge des Pinsons);</p> <p>d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>(CT:1762099)</p> <p>d'approuver une dépense de 940 000 \$ financée à même les montants comptabilisés à titre de revenus reportés (Fonds de parcs et terrains de jeux) pour défrayer l'acquisition du lot 6 289 260 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de parc (Berge des Pinsons);</p> <p>au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.</p>		
<b>CERTIFICATION</b> <p>Numérotation des finances : 1762099 Coût estimé affectant l'année en cours : <b>940 000,00 \$</b> CM requis :Oui</p> <p><b>Annotation(s)</b>  La première et la dernière recommandations nécessitent l'approbation du CM.</p> <p><b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b></p> <p style="text-align: center;"> <span style="display: inline-block; width: 40%; border-top: 1px solid black; margin-bottom: 5px;">LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</span> <span style="display: inline-block; width: 40%; border-top: 1px solid black; margin-bottom: 5px;">2023-08-15</span> </p> <p style="text-align: center;"> <span style="display: inline-block; width: 40%;">Trésorier</span> <span style="display: inline-block; width: 40%;">AN - MS - JR</span> </p>		